

Bobigny, cartes et plans

Dossier pédagogique réalisé par Sandrine Saule, professeur-relais
Juin 2011
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

Objectifs pédagogiques

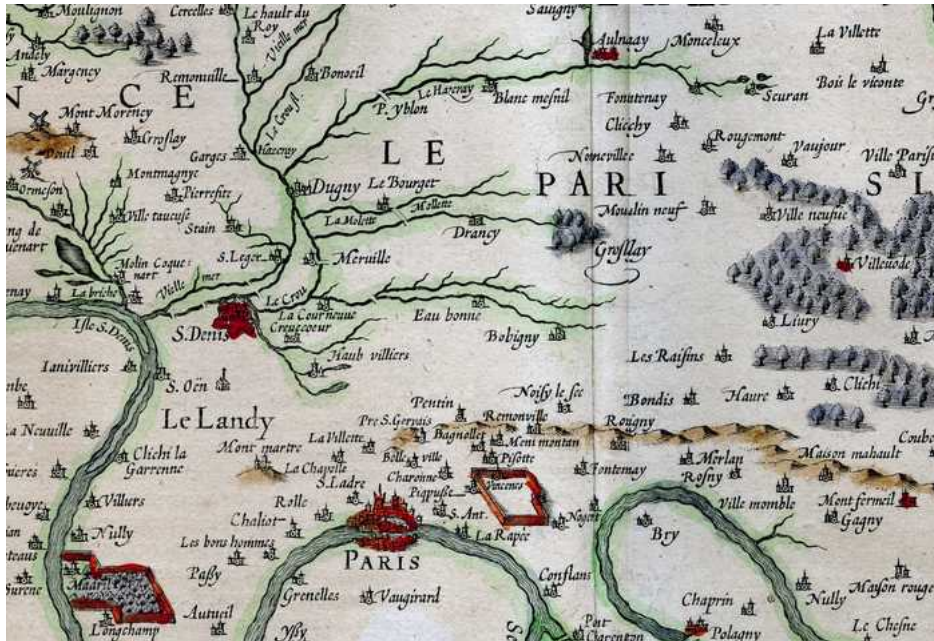
- Lire des cartes à différentes échelles
- Décrire et expliquer l'évolution d'un territoire
- Décrire et expliquer différents types de paysages
- Décrire et expliquer un exemple de mutation liée à l'industrialisation
- Comprendre le poids et le rayonnement de Paris
- Réaliser un croquis de l'organisation d'un territoire

Les plus anciennes collections de cartes et plans conservées aux Archives départementales remontent à la fin du XVI^e siècle. Elles permettent d'observer les mutations qui ont marqué le territoire.

PRESENTATION

La représentation du territoire par des cartes se développe en France à partir du XVII^e siècle. La cartographie bénéficie des progrès scientifiques des siècles précédents (mathématiques, astronomie) et de l'invention d'instruments de mesure performants (baromètre, chronomètre, lunettes astronomiques...). Il devient alors possible de mesurer les angles, de déterminer les latitudes et longitudes et d'évaluer les altitudes avec précision. L'essor de la cartographie correspond également à des besoins politiques : connaissance du terrain pour des nécessités de stratégie militaire, administration et aménagement du royaume et, à partir de la Révolution, répartition des impôts. Le fonds des cartes et plans des Archives départementales permet de travailler sur la région parisienne (carte de la Guillotière, carte des Chasses, cartes d'État-major...) et sur chaque commune avec des cadastres du début du XIX^e siècle à nos jours.

DOCUMENT 1 : CARTE DE LA GUILLOTIERE



Carte de la Guillotière, copie de 1644 (?) (6 Fi cartes 2)

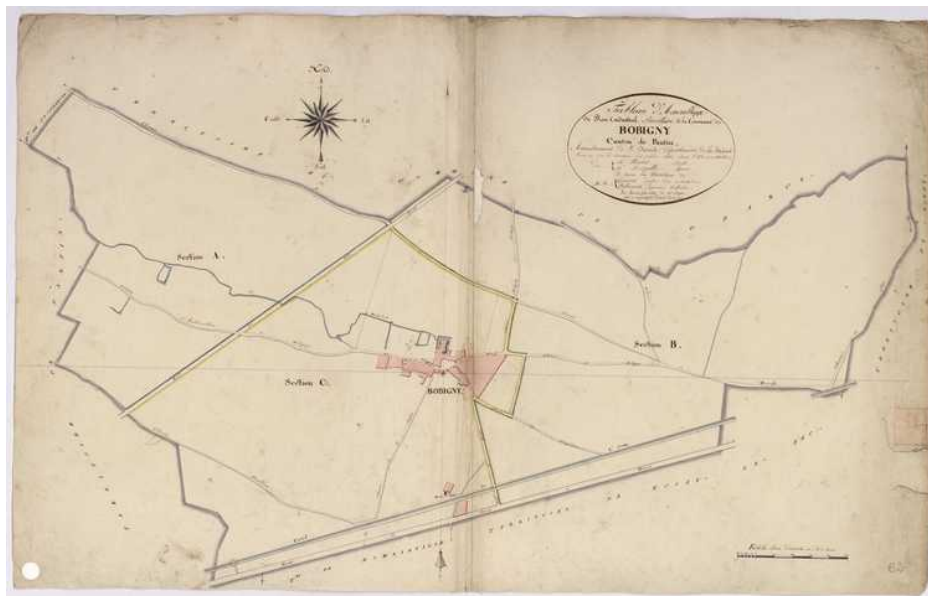
François de la Guillotière réalise un atlas d'Isle-de-France à la fin du XVI^e siècle. La représentation du territoire est très approximative : le tracé des rivières n'est pas très fidèle, le relief est suggéré sommairement. L'accent est mis sur l'hydrographie et les zones boisées et on notera l'absence de routes.

L'Isle-de-France n'est pas alors une région administrative mais un territoire délimité par les vallées de la Marne, de la Seine, de l'Oise et touchant au Nord le Beauvaisis et le Valois. Y figurent les noms des pays dont trois intéressent l'actuelle Seine-Saint-Denis :

- la France qui désigne à partir du XVII^e siècle la riche région de terre à blé qui s'étend de Saint-Denis à Luzarches au Nord ;
- l'Aunay (aujourd'hui Aulnoye) qui correspond à une zone de collines boisées s'étendant en demi-cercle au Nord de la Marne et la dépression suivie par le canal de l'Ourcq, région humide où les aulnes furent abondants ;
- le Parisis dont les limites sont incertaines.

Les petits cours d'eau représentés sur la carte ont quasiment disparu dans les secteurs très urbanisés de l'actuelle Seine-Saint-Denis. En dehors de Paris, seule la ville de Saint-Denis est signalée, les autres communes n'étant alors que des villages.

DOCUMENT 2 : TABLEAU D'ASSEMBLAGE DU CADASTRE DE BOBIGNY, 1812



[Tableau d'assemblage du cadastre de Bobigny en 1812](#) (2047W 62 Bobigny T. A.)

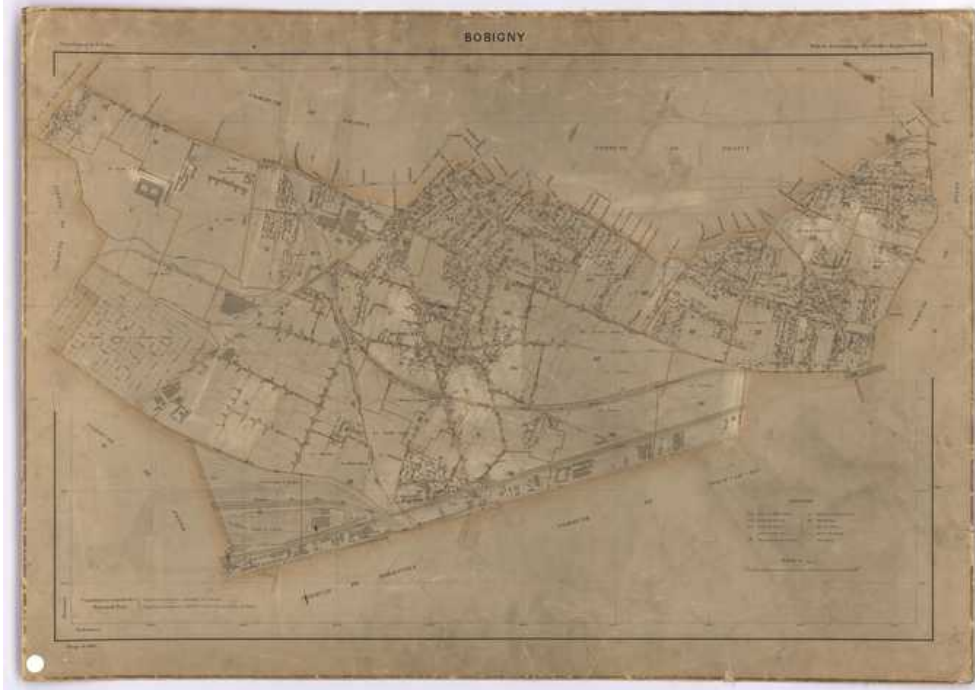
Le décret du 21 août 1791 organise la levée du plan de chaque commune. Deux autres décrets, datés de septembre 1791 et de novembre 1798, précisent que ce relevé devait indiquer toutes les parcelles de terres et instituer la tenue de registres, appelés matrices. Les Archives départementales conservent ainsi les plans cadastraux et les matrices depuis l'époque napoléonienne.

La réalisation du cadastre accompagne la réforme du système fiscal : la loi du 1^{er} juillet 1790 supprime les anciens impôts et les remplace par une contribution foncière unique répartie entre toutes les propriétés fiscales. La mise en œuvre du cadastre, c'est-à-dire l'arpentage de toutes les parcelles du territoire, est lancée par Napoléon à partir de 1807. Ces opérations sont menées entre 1807 et 1850.

Le plan cadastral de Bobigny est réalisé en 1812. Il est divisé en plusieurs sections, constituées de trois feuilles s'assemblant selon les instructions du tableau d'assemblage reproduit ici. Comme tout document cartographique, il comprend une série d'éléments indispensables à sa lecture : le titre, la légende, l'orientation, l'échelle, la date. Le document donne de nombreuses informations sur Bobigny au début du XIX^e siècle : la répartition de l'habitat, la disposition des voies de communication, la toponymie, l'usage des sols ou l'hydrographie (voir le tracé du canal de l'Ourcq achevé en 1825 ou la rivière le Montfort aujourd'hui enterrée).

DOCUMENT 3 :

TABLEAU D'ASSEMBLAGE DU CADASTRE DE BOBIGNY, 1936



[Tableau d'assemblage du cadastre de Bobigny en 1936](#) (2074W 575 Bobigny T. A.)

La loi du 16 avril 1930 lance la révision du cadastre napoléonien. La campagne de réalisation du cadastre rénové se déroule entre les années 1930 et les années 1960.

Le tableau d'assemblage de Bobigny a été réalisé en 1936 à la même échelle que le cadastre napoléonien. Il permet de mesurer les évolutions d'un territoire de banlieue dans ses relations avec la capitale depuis le début du XIX^e siècle : urbanisation, développement des voies de communication (chemin de fer au sud), essor industriel (zones grisées), installations d'infrastructures consommatrices d'espace (cimetière parisien, hôpital franco-musulman d'Avicenne...). L'espace cultivé est encore visible, également lié à la demande parisienne : les premiers maraîchers se sont installés à Bobigny dans les années 1850.